

La vente en grande surface n'est pas pour demain

Dans un récent rapport, l'Autorité de la concurrence préconise d'élargir les espaces de vente des médicaments sans ordonnance aux grandes surfaces et sur Internet. Ce qui n'a pas manqué de faire réagir. À la suite de cette publication, la députée jurassienne Danielle Brulebois a cosigné avec seize autres députés un texte affirmant que « la vente de médicaments ne doit pas être considérée comme un marché de simples objets de consommation ». Portant la défense des officines rurales, ces élus rappellent que « les pharmaciens [...] seront amenés à jouer un rôle de plus en plus important dans l'of-

fre globale de santé. Notre volonté est de conforter leur place et non de la fragiliser. »

L'Ordre national des pharmaciens s'est également montré en désaccord avec ces propositions par voie de communiqué soulignant « le risque de pénétration des médicaments falsifiés ». Interrogé, il n'a toutefois pas souhaité en dire plus. La position du gouvernement, qui tend elle aussi à freiner les ventes dans la grande distribution, serait, en revanche, plutôt ouverte à l'assouplissement des règles de vente sur Internet par les pharmacies, en autorisant notamment l'envoi de lettres d'information à la clientèle.



L'Autorité de la concurrence préconise d'élargir les espaces de vente des médicaments sans ordonnance aux grandes surfaces et sur Internet. Illustration Progrès/Joël PHILIPPON